

le 22 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre, Bernard CAZENEUVE a reçu ce jour à Matignon le Chef du gouvernement andorran, Antoni MARTI, la Présidente de la région Occitanie, Carole DELGA et le Président du Conseil départemental de l'Ariège, Henri NAYROU, pour une cérémonie de signature. Celle du protocole d'itinéraire de la RN20 en Ariège entre l'Etat, la région Occitanie et le département de l'Ariège, et celle de l'accord international entre le gouvernement Français et le gouvernement de la Principauté d' Andorre sur l'amélioration de la viabilité de l'axe de la RN20 entre Tarascon-sur-l'Ariège et la frontière franco-andorrane.

Le protocole d'itinéraire sur la RN20 en Ariège acte les aménagements à réaliser pour améliorer les conditions de déplacement sur cet itinéraire, les calendriers et les plans de financement, pour un total de 137 millions d'euros de travaux. Le principal aménagement sera la déviation de Tarascon-sur-l'Ariège, dont les travaux débiteront en 2023 pour une mise en service en 2030, et qui représente à elle seule un investissement de 120 millions d'euros. L'Etat financera ces aménagements à hauteur de 60%, la région Occitanie à hauteur de 20% et le département de l'Ariège de 20%.

L'accord international entre les gouvernements français et andorran porte quant à lui sur des travaux d'amélioration de la viabilité hivernale de la RN20, notamment la prévention des risques d'avalanche, entre Tarascon-sur-l'Ariège et la frontière franco-andorrane. Le coût de ces travaux s'élève à 21 millions d'euros, financés à parité entre la France et la Principauté d'Andorre.

Le Premier ministre, Bernard CAZENEUVE a salué cet investissement de 158 millions d'euros qui permettra l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de déplacement sur cet axe essentiel aux échanges entre la France, l'Andorre et l'Espagne.

En cette année de célébration du 60^{ème} anniversaire Traité de Rome, cet engagement illustre que c'est par l'échange entre pays voisins et par des projets communs que des réponses concrètes aux attentes de nos concitoyens sont apportées.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
communication@pm.gouv.fr

Préfecture de région Occitanie
Sophie LESAFFRE : 05 34 45 38 31 – communication@occitanie.gouv.fr

Préfecture de l'Ariège
Geneviève Lagarde : 05 61 02 11 41 - genevieve.lagarde@ariege.gouv.fr